



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°341

MAI 2026

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 27 MAI 2026 - 20H00

Sont présents : Viviane BONPOIL, Joël BOSC, Nicolas CHESNIN, Bruno CRESPEL, Gaëlle DAVID, Eugénie DELAROQUE, Aurélien DENEUX, Dominique DURANT, Patrick GERAUD, Sébastien GUIHARD, Nicolas GURIEC, Jean-Pierre HAMON, Ludivine HERVY, Benjamin LAROCHE, Hervé LECANU, Annie LEPAGE, Stéphane PELLION, Isabelle PERRAIS, Stéphanie ROBIN, Yannick ROUSSE, Isabelle SIRLIN

Absents excusés : Audrey BERTET qui donne pouvoir à Stéphane PELLION et Patricia CANAUX qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN.

Nombre d'élus en exercice : 23 - Nombre de présents : 21, nombre d'élus représentés 23.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 20h08

La secrétaire de séance est Viviane BONPOIL.

ORDRE DU JOUR :

❖ RESSOURCES HUMAINES :

- ✓ Création d'emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activités

❖ URBANISME :

- ✓ Achat de terrains rue de la Picardie

❖ BÂTIMENT :

- ✓ Avenants aux travaux de réhabilitation et d'extension du centre de loisirs

❖ ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- ✓ Acquisition de deux robots de tonte aux stades de football

❖ VOIRIE SERVICES TECHNIQUES :

- ✓ Programme PATA 2026
- ✓ Achat d'un tracteur tondeuse mulching

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Composition de la commission des listes électorales
- Arrivée d'un agent au service urbanisme et accueil Mairie, le 1er juin 2026
- Devis en cours pour l'aménagement du bâtiment anciennement « Crédit Agricole »

A. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 29 avril

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 avril est approuvé à l'unanimité

B. LES DÉLIBÉRATIONS :**❖ RESSOURCES HUMAINES :****✓ Création d'emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activités.**

Afin de répondre aux besoins d'organisation des activités estivales, la commune prévoit le recrutement saisonnier d'agents pour le centre de loisirs.

Ces agents auront pour mission d'assurer l'animation et l'encadrement des enfants, notamment lors des séjours organisés.

Ainsi, à compter du 2 juillet 2026 et pour une durée de deux mois, neuf postes d'animateurs seront créés.

Ces emplois seront à temps complet (35 heures) et relèveront de la catégorie C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement d'agents saisonniers pour le centre de loisirs.

❖ URBANISME :**✓ Achat terrains rue de la Picardie**

Un projet porté par la commune pour répondre aux besoins des seniors :

La municipalité de Saint-Dolay s'engage activement en faveur du bien-vieillir sur son territoire, avec un projet d'habitat inclusif d'environ quinze logements destinés à des personnes âgées autonomes.

Ce projet répond à un enjeu majeur : permettre aux aînés de rester vivre dans leur commune, dans un cadre sécurisé, adapté et favorisant le lien social.

Ce programme sera réalisé par le bailleur social LES AJONCS, dans le cadre du dispositif de « Prêt Locatif Social » (PLS). Les résidents seront accompagnés au quotidien par le CLARPA, association morbihannaise reconnue pour son action auprès des personnes âgées.

Pour concrétiser cette ambition, la commune s'est appuyée sur l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne). Cet outil public permet aux collectivités d'anticiper leurs projets en acquérant des terrains en amont, afin de maîtriser le développement du territoire et garantir la réalisation d'opérations d'intérêt général, notamment en matière de logement.

Grâce à ce partenariat, les terrains nécessaires ont été acquis dès 2019. Aujourd'hui, la commune franchit une nouvelle étape en proposant de racheter des parcelles AH 449/ AH 461/ AH 463 pour un montant de 79 225,74 € TTC.

Cette acquisition est indispensable pour lancer concrètement la réalisation du projet.

À travers cette décision, c'est un choix fort qui est affirmé : celui d'investir pour répondre aux besoins des habitants, en soutenant une offre de logements accessibles et adaptés pour nos aînés.

Le Conseil municipal est ainsi appelé à se prononcer sur ce rachat et à autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires, permettant d'engager pleinement la mise en œuvre de ce projet structurant pour le territoire.

Après délibération, le Conseil municipal approuve, par 22 voix pour et une abstention (Stéphanie ROBIN), le rachat de ces parcelles en vue de permettre la réalisation d'un projet de logements destinés aux personnes âgées.

❖ **BÂTIMENT :**✓ **Avenants aux travaux de réhabilitation et extension du centre de loisirs**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal trois avenants concernant les travaux du centre de loisirs :

- Avenant 1, lot 3, charpente bois : - 3 924,45 € HT
- Avenant 2, lot 6, menuiserie intérieure : + 223,54 € HT
- Avenant 1, lot 7, cloisons sèches : + 926,18 € HT
- Avenant 2, lot 10, peinture : + 2 315,71 € HT

Entreprise	Montant initial HT	Avenant 1 HT	Avenant 2 HT	Montant final HT
Lot 3 : Charpente bois HERVY	29 450.00 €	-3 924.45 €		25 525.55 €
Lot 6 : Menuiserie intérieure HERVY	30 990.52 €	+ 1 194.18 € (Validé CM du 03/12/2025)	+ 223.54 €	32 408.24 €
Lot 7 : Cloisons sèches HERVY	31 131.73 €	926.18 €		32 057.91 €
Lot 10 : Peintures GOLFE PEINTURE	17 471.72 €	1 500.00 € (Validé CM du 01/04/2026)	2 315.71 €	21 287.43 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les avenants ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à les signer.

❖ **ASSOCIATIONS SPORTIVES :**

- ✓ Acquisition de deux robots de tonte aux stades de football

Monsieur Jean-Pierre HAMON, adjoint à la vie associative et aux activités sportives, présente le projet d'acquisition de deux robots de tonte destinés aux stades de football de la commune (La Longe et La Noé).

Réunie le 28 avril 2026, la commission « associations et activités sportives », après examen des deux devis reçus, a proposé de retenir l'offre de l'entreprise JARDIMAN, basée à Theix.

Le coût total pour ces deux robots de marque HUSQVARNA s'élève à 15 961,18 € HT, soit 19 153,42 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise JARDIMAN pour un montant de 15 961,18 € HT et a autorisé Monsieur le Maire à procéder à sa signature.

❖ **VOIRIE SERVICES TECHNIQUES :**

- ✓ Programme PATA 2026

Monsieur Nicolas GURIEC, adjoint en charge des travaux de voirie, présente le programme de PATA 2026 pour la fourniture et mise en œuvre d'émulsion type R.69 au point à temps automatique y compris fourniture et mise en œuvre de gravillons 4/6.

La commission voirie, qui s'est réunie le jeudi 21 mai 2026, propose de retenir l'offre de l'entreprise LEMEE LTP pour la mise en œuvre de 18 tonnes à 1 056,54 € HT, soit 19 017,72 € HT.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise LEMEE pour un montant total de 19 017,72 € HT.

- ✓ Achat d'un tracteur tondeuse mulching

Monsieur Nicolas GURIEC, adjoint en charge des travaux voirie, propose le remplacement de la tondeuse frontale Iseki SF450 mise en service en 2017 et totalisant environ 1 900 heures de fonctionnement par une tondeuse équipée d'un système mulching.

Ce choix s'inscrit dans une démarche de gestion plus durable et plus efficiente des espaces verts communaux. Le mulching permet de broyer finement l'herbe et de la redéposer sur le sol, réduisant ainsi les déchets verts tout en enrichissant naturellement les terrains.

Cette technique présente également des avantages économiques et organisationnels grâce à la suppression du ramassage de l'herbe, à la réduction du temps de tonte et à la diminution des coûts de fonctionnement. Le temps gagné pourra être consacré à d'autres travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics.

Réunie le 21 mai 2026, la commission voirie a proposé de retenir la proposition de JARDIMAN, modèle HUSQVARNA P525 DX, pour un montant de 24 797 € HT. L'ancienne tondeuse frontale ISEKI SF450 sera reprise par JARDIMAN pour un montant de 9 000 € HT.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise JARDIMAN pour un montant de 24 797 € HT, valide la reprise de la tondeuse ISEKI pour un montant de 9 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise JARDIMAN ainsi que toutes les pièces nécessaires.

- **Informations :**

La composition de la commission des listes électorales est la suivante :

Titulaires : Jean-Pierre HAMON, Bruno CRESPEL, Nicolas CHESNIN, Stéphane PELLION et Joël BOSC

Suppléants : Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Audrey BERTET et Stéphanie ROBIN

Prochain Conseil Municipal le 24 juin 2026 à 20h00

INFORMATIONS MAIRIE

● Information à la population – Parcours sportif communal

Pour des raisons de sécurité les structures sportives en bois du parcours sportif ont été retirées par les services techniques de la commune.

En effet un contrôle a montré que ces équipements présentaient des risques pour les usagers.

La municipalité vous remercie de votre compréhension.

Pour la sécurité de tous, il est rappelé que la route principale RD 34 est limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la traversée du bourg.

Merci à chacun de faire preuve de vigilance et de respecter cette limitation.



Prévenir les incendies : adoptons les bons gestes

Chaque année, **9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine**. La plupart pourraient être évités grâce à des gestes simples du quotidien. À l'approche de la période estivale, chacun a un rôle à jouer pour préserver notre environnement et assurer la sécurité de tous.

✓ Les bons réflexes à adopter

🚫 **Fumeurs** : Ne jetez jamais vos mégots au sol ou par la fenêtre d'un véhicule. Utilisez un cendrier adapté.



➡ Il est strictement interdit de fumer en forêt.

🔥 **Barbecues** : Les barbecues doivent être utilisés uniquement chez vous ou dans des espaces spécialement aménagés

➡ Installez-les sur une surface dégagée, loin de toute végétation.

✗ Les barbecues sont interdits en forêt et en pleine nature.



🔧 **Travaux et bricolage en extérieur** : Certaines activités peuvent provoquer des étincelles alors évitez de travailler à proximité de zones sensibles, protégez les surfaces exposées et prévoyez un moyen d'extinction à proximité (seau d'eau, extincteur)

🌿 **Entretien des propriétés** : Un terrain bien entretenu limite la propagation du feu alors débroussailliez autour de votre habitation, entretenez votre jardin



📦 **Stockage des matériaux** : Le bois, les bouteilles de gaz et autres matériaux inflammables doivent être stockés à distance de l'habitation et placés dans un espace sécurisé et fermé

🔥 Vigilance renforcée en période de sécheresse

Lors des fortes chaleurs, la végétation devient extrêmement inflammable.

➡ Un simple geste peut suffire à déclencher un incendie qui se propage très rapidement.

📞 En cas de départ de feu : Agissez rapidement et contactez les secours :

- 18 : pompiers
- 112 : numéro d'urgence européen
- 114 : pour les personnes sourdes ou malentendantes



🔗 **Pour en savoir plus** : Consultez le site officiel : 🖱️ <https://www.feux-foret.gouv.fr>

✓ Ensemble, soyons responsables

La prévention est l'affaire de tous. En adoptant les bons gestes, chacun contribue à protéger notre territoire, nos habitations et notre patrimoine naturel.

Et pour rappel : **Le brûlage des déchets (verts ou autres) à l'air libre est interdit pour les particuliers pour des raisons de santé publique (fumées toxiques), d'environnement et de sécurité incendie.**

➤ L'association Saint-Dolay Histoire et Patrimoine a besoin de vous !

Depuis un an, une équipe motivée de bénévoles s'est lancée le défi de retracer l'histoire du sport à Saint-Dolay, des origines jusqu'à l'année 2003. Que ce soit sur les terrains ou dans les salles, le sport a toujours été un moteur de convivialité et de fierté pour notre commune.



Notre étude porte sur :

- Le football : La Dolaysienne, l'USD, la Jeanne-d'Arc, l'Amicale Dolaysienne.
- Le basket : l'USD (années 1950) et l'Amicale Dolaysienne.

Mais aussi : Le cyclotourisme, le tennis, le karaté, la danse, le yoga...

Vous êtes natif de Saint-Dolay et vous avez brillé dans une discipline en dehors du territoire ? Que vous ayez évolué dans un club régional ou national, ou que vous ayez pratiqué un sport de haut niveau (Rallye, 24 Heures du Mans, etc.), votre parcours nous intéresse. Nous souhaiterions vous consacrer un portrait.

Ne laissez pas vos souvenirs dormir dans les tiroirs !

Pour enrichir ce travail d'écriture et illustrer nos futurs ouvrages et expositions, nous sommes à la recherche de tous types de documents : photographies d'équipes ou de compétitions, articles de presse d'époque, programmes, affiches, statuts, comptes rendus d'assemblée générale, d'organigrammes ou de licences anciennes.

📧 Comment nous aider ? Si vous possédez de tels trésors, merci de contacter l'association :

Par mail : saintdolay.histpat@gmail.com

Par téléphone (Bernard Chaussée) : 07.86.05.48.89

Nous nous engageons à prendre le plus grand soin de vos documents et à vous les restituer après numérisation.

AGENDA JUIN

Forum des associations – Samedi 6 juin 10h00 – 12h30

On vous donne rendez-vous le **samedi 6 juin** pour une matinée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

🕒 **À partir de 9h30 : accueil des nouveaux arrivants**, un temps d'échange privilégié pour faire connaissance et découvrir la commune.

🕒 **À partir de 10h00 : Forum des associations**, l'occasion de rencontrer les acteurs du tissu associatif local et de découvrir les nombreuses activités proposées aux habitants.

Culture, sport, loisirs, solidarité... les associations seront présentes pour présenter leurs actions et répondre à vos questions.

👉 **Entrée libre – Ouvert à tous**
Venez nombreux partager ce moment convivial.



FRIPERIE à Saint-Dolay

Le rendez-vous des bonnes affaires ! 🧡

Les Cousettes de Saint-Dolay vous donnent rendez-vous pour une journée placée sous le signe du partage, de la seconde main et des bonnes trouvailles 🧡

📅 samedi 6 juin 2026

🕒 9h – 18h

📍 Salle polyvalente, Place de l'Église

A Vêtements, accessoires et bonnes affaires pour tous les styles et tous les budgets

🌟 On vous attend nombreux pour chiner et donner une seconde vie aux vêtements !



SAMEDI 20 JUIN à partir de 10h00
FÊTE DE L'ÉCOLE ARC EN CIEL

Salle polyvalente

À partir de 10h00 spectacle des enfants
Pique-nique partagé

Ouvertures des stands à 13h30
Courses parents-enfants à 14h30

Jeux – maquillage – gâteaux – tombola.



SAMEDI 27 JUIN
KERMESSE DE L'ÉCOLE
NOTRE-DAME JEANNE D'ARC

13h30 Départ du défilé de chars
14h45 Spectacle des enfants
15h30 – 18h00 Animations et stands de jeux
18h00 tirage de la tombola
19h00 Repas

Réservation des repas avant le 12 juin au
02.99.90.10.06



Agenda de la médiathèque



Médiathèque de Saint-Dolay 2026

MATCH D'IMPRO

avec La Troup'Ado de Pontchâteau

Soirée théâtre d'improvisation ados

Salle polyvalente de Saint-Dolay

Gratuit Sans inscription

VENDREDI 12 JUIN 18H30

Téléphone : 02 99 90 29 29
Email : mediatheque@saintdolay.fr



Médiathèque de Saint-Dolay 2026

Samedi 13 juin 10h30 - 12h

Atelier d'écriture de lettres d'amour ou d'amitié

Animé par Audrey Beauvais
Tous publics



Pour déclarer sa flamme, demander pardon, donner des précisions, oser une invitation... tout sera prétexte à envoyer des mots doux !

Gratuit sur réservation

Téléphone : 02 99 90 29 29 – Email : mediatheque@saintdolay.fr

Horaires de la médiathèque		
Mercredi	9h30-12h	13h30-18h30
Judi	Fermée	16h30-18h30
Vendredi	Fermée	16h30-18h30
Samedi	9h30-12h	Fermée

Coordonnées de la médiathèque
Téléphone de la médiathèque > 02 99 90 29 29
Mail > mediatheque@saintdolay.fr
Facebook > @MediathequedeSaintDolay
Consultation du catalogue en ligne > https://stdolay-pom.c3rb.org
Site internet de la commune > https://www.saintdolay.fr



Téléphone : 02 99 90 29 29 – Email : mediatheque@saintdolay.fr